



Conseil municipal du 17 octobre 2022

Délibération n° 85-22

Objet : Dénomination de la venelle – Groupe scolaire Le Petit Prince

Date de convocation : 11/10/2022

Présidence : Renaud PFEFFER - Maire

Secrétaire élu : Laure PIQUERAS

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT - Loïc BIOT - Jean-François FONTROBERT - Pascale DANIEL - Patrick BERRET - Anne-Catherine VALETTE - Alain DUTEL - Véronique MERLE - Jean-Marc MACHON - Julie GUINAND-BOIRON - Sébastien PONCET – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Serge CAFIERO – Sophie PIVOT - Gaël DOUARD – Véronique ZIMMERMANN – Jocelyne TACCHINI - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Anne BLANCHET – Laure PIQUERAS

Membres excusés et représentés :

Dorothee RODRIGUES a donné pouvoir à Véronique MERLE
Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET
Dominique HAZOUARD a donné pouvoir à Christian CECILLON
Anne OLTRA a donné pouvoir à Véronique ZIMMERMANN
Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale DANIEL
Raphaëlle GUERIAUD a donné pouvoir à Laure PIQUERAS
Fatira RULLIERE a donné pouvoir à Anne BLANCHET

Membres absents :

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

La commune de Mornant a réalisé de travaux dans la venelle qui permet de rejoindre l'avenue de Verdun et la rue du Docteur Carrez en passant entre l'école maternelle et l'école élémentaire Petit Prince.

Cette venelle a été entièrement revue afin qu'elle soit un vrai lieu de passage et de rencontres des familles et des enfants inscrits sur le groupe scolaire, et plus largement des habitants.

Afin d'identifier cette nouvelle voirie, une dénomination doit être décidée.

Le nom de « Passage des Gones » est plébiscité.

Cette dénomination est une compétence du conseil municipal, comme le prévoit l'article L 2121-29 du CGCT.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de dénommer « Passage des Gones », la venelle située entre l'avenue de Verdun et la rue du Docteur Carrez.

La commission *Aménagement du territoire, urbanisme, grands projets, bâtiments, services techniques, développement durable*, réunie le 19 septembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Gaël DOUARD,
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **DENOMMER** « Passage des Gones », la venelle située entre l'avenue de Verdun et la rue du Docteur Carrez
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Mornant, le 17 octobre 2022

Le Maire,

Renaud PFEFFER

